



Escalade de violence

MA Charleville-Mézières

Le 20/01/2023

Ce mercredi 18 janvier, lors de la sortie du sport, la fouille de deux détenus est ordonnée. L'un d'eux s'emporte, insulte, bouscule et menace de frapper le chef de détention. Les renforts arrivent, l'agresseur est alors maîtrisé et placé en prévention.

Le parquet a été alerté et l'individu placé en GAV à la suite des plaintes déposées par nos collègues, et passe ce jour en comparution immédiate ou nous espérons qu'il sera décidé aussi d'une affectation sur une autre structure.

L'**UFAP UNSa Justice** de Charleville-Mézières félicite les agents pour leur professionnalisme.

L'**UFAP UNSa Justice** de Charleville-Mézières exige quoiqu'il advienne de l'individu, qu'il soit sanctionné à la hauteur des faits.

11 CRI en moins de 10 mois, dont plusieurs pour des violences verbales ne pouvait aboutir qu'au passage à l'acte de la violence physique.

L'**UFAP UNSa Justice** de Charleville-Mézières exige que ce genre d'incident soient traités en amont afin d'éviter l'escalade. Il est hors de question que les agents payent le prix des errances de la politique disciplinaire de notre administration.

Le bureau local,